



**HAL**  
open science

## Fortune et infortunes de Florimond de Raimond (v.1540-1601), vues de l'étude de son notaire

Véronique Dorbe-Larcade

► **To cite this version:**

Véronique Dorbe-Larcade. Fortune et infortunes de Florimond de Raimond (v.1540-1601), vues de l'étude de son notaire. Hamburg-Bordeaux Zwei Städte und ihre Geschichte/ Bordeaux-Hambourg Deux villes dans l'histoire, 45e anniversaire du partenariat des Universités de Hambourg et de Bordeaux III, Dobu Verlag, pp. 223-242, 2007. hal-04104251

**HAL Id: hal-04104251**

**<https://upf.hal.science/hal-04104251>**

Submitted on 6 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Fortune et infortunes de Florimond de Raimond (v.1540-1601), vues de l'étude de son notaire », dans Lachaise (Bernard)-Schmidt (Burghart) dir., *Hamburg-Bordeaux Zwei Städte und ihre Geschichte/ Bordeaux-Hambourg Deux villes dans l'histoire*, 45<sup>e</sup> anniversaire du partenariat des Universités de Hambourg et de Bordeaux III, Dobu Verlag, Hamburg, 2007, pp. 223-242.

par Véronique LARCADE

Florimond de Raimond (ou de Raymond) ou encore de « Raemond », comme il se plaisait à l'écrire lui-même, à la manière humaniste, est l'une des figures du XVI<sup>e</sup> siècle bordelais. Conseiller au parlement à partir de 1570, il fut le familier des lettrés les plus connus de son temps. Lié de longue date - celle d'une jeunesse et d'études communes - avec Etienne Pasquier (1529-1615), Henri de Mesmes (1531-1596), Antoine Loisel (1536-1617), Pierre Pithou (1539-1596) et Guillaume Salluste du Bartas (1544-1590)<sup>1</sup>, correspondant de Juste Lipse (1547-1606) et de Duplessis-Mornay (1549-1623)<sup>2</sup>, il connaissait Montaigne<sup>3</sup> ; mais aussi Jean de Sponde (1557-1595)<sup>4</sup> et il fréquentait également les Monlucs<sup>5</sup>.

Il ne s'agissait pas, dans ces deux derniers cas particulièrement, d'accointances anodines. Raimond édita, en effet, posthumes, les *Commentaires* du capitaine (et maréchal) gascon, notoire pour sa participation active aux premières guerres de religion (1592)<sup>6</sup> et aussi le traité où Sponde affichait son abjuration du calvinisme dans lequel il avait grandi : *Responce ...au traité des marques de l'Eglise fait par M. Th. de Bèze* (1595)<sup>7</sup>. Au vrai, Florimond de Raimond s'est affirmé surtout, en militant de la cause catholique, à l'avant-garde du parti dévot. Plusieurs ouvrages polémiques portent sa signature, qui font date aussi bien en matière d'historiographie<sup>8</sup> que pour l'essor de la Contre-Réforme<sup>9</sup> : *L'Erreur populaire de la papesse Jeanne*, publiée pour la première fois en 1587 (et republiée par la suite sous le titre de *l'Anti-Papesse*), *L'Anti-Christ* en 1597, *L'Histoire de la naissance*,

---

<sup>1</sup> Raemond (Fl. de), *L'anti-papesse*, 1607, p.158.

<sup>2</sup> Tamizey de Larroque (Philippe), *Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond*, A. Aubry, 1867, p. 9 et p. 29.

<sup>3</sup> Boase (A.-M.), « Montaigne annoté par F. de Raemond », *Revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, t.XV, 1928, p.236-278 ; Bonnet (P.), « Une nouvelle série d'annotations de Florimond de Raemond aux « Essais » de Montaigne », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 1959, p.10-23.

<sup>4</sup> Courteault (Paul), *Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais (1545 ?-1617)*, étude biographique et littéraire, Champion, 1907, p. 97.

<sup>5</sup> *Archives historiques de la Gironde*, t.19, p.287-289.

<sup>6</sup> Monluc (Blaise de), *Commentaires*, éd. P. Courteault, Gallimard, Paris, 1964, p. XXIII, p.1-3 ; Courteault (Paul), *Blaise de Monluc historien, étude critique sur le texte et la valeur historique des Commentaires*, Picard, Paris, 1907, chap.I et II ; Courteault (Paul), *Un cadet de Gascogne au XVI<sup>e</sup> siècle : Blaise de Monluc (v.1500-1577)*, Picard, Paris, 1909, p.263-282.

<sup>7</sup> Darricau (Raymond), « Bibliographie des œuvres de Florimond de Raemond », *Revue française d'histoire du livre*, 1971, p. 128.

<sup>8</sup> Dubois (Claude-Gilbert), *La conception de l'histoire en France au XVI<sup>e</sup> siècle (1560-1610)*, A.G. Nizet, Paris, 1977, pp. 46-54.

<sup>9</sup> Très lié à l'archevêque de Bordeaux Antoine Prevost de Sansac qu'il appelle « la vertu et la bonté de son temps », il rédigea l'épithète de ce dernier : Raemond (Fl. de), *L'anti-Christ*, 1607, p.631.- *Chronique bourdeloise de J. Darnal*, 1703, p.104. – En 1599, Florimond de Raimond obtint un bref du pape Clément VIII en vertu duquel il reçut permission de lire les livres des hérétiques pour les réfuter : Tamizey de Larroque (Philippe), *Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond*, Paris, A. Aubry, 1867, p.19-20.

*progrez et décadence de l'hérésie de ce siècle*, en 1605. Ces oeuvres et ce qu'elles révèlent de la vie de leur auteur ont déjà fait l'objet de plusieurs publications tant universitaires qu'érudites<sup>10</sup>. Or, à rebours de ce que ces travaux ont porté au crédit de Florimond de Raimond, les ressorts mêmes du décri qui le caractérise - et dont le démenti motive habituellement les chercheurs- méritent l'attention.

Ce décri n'est nulle part mieux exprimé que dans le *Dictionnaire historique et critique*<sup>11</sup>. L'engagement partisan de Raimond est, bien sûr, en cause. Pierre Bayle, de ce fait, dénonce, son manque éhonté de probité aussi bien en tant qu'historien que dans ses fonctions de magistrat, spécialement acharné à l'endroit des religionnaires. Bayle cite, à l'appui de ses dires, la *Défense de la critique...de l'Histoire de Mr Varillas...de Gilbert Burnet*, évêque de Salisbury, publiée en 1688<sup>12</sup>, qui rapporte que Raimond « *étoit aussi peu estimé en qualité de juge, qu'en qualité d'auteur, et le jugement qu'on a fait de lui n'est pas moins désavantageux que plaisant : "Judicat sine conscientia, libros scribit sine scientia et aedificat sine pecunia" : il juge sans conscience, il fait des livres sans savoir et il bâtit sans argent* »<sup>13</sup>.

Cette impécuniosité, proportionnelle à une assez grande prétention et à un goût non moins immodéré du paraître, n'est pas une tare nouvelle reprochée à Florimond de Raimond. Amalgamée à l'âpreté au gain et à la prévarication dans la meilleure tradition diffamatoire, elle était déjà présente dans un libelle protestant de 1597<sup>14</sup>. Sans l'ignorer, il convient de dépasser le caractère tendancieux de ces assertions. Quelle que soit leur mauvaise foi, elles mettent certainement en cause un fait : au-delà de la simple personne de Florimond de Raimond, il s'agit d'un rapport particulier des humanistes à l'argent. Pour autant que l'on puisse en juger, l'audace intellectuelle qui les définit, allait de pair avec une certaine conduite à risque dans le « *mesnage* », selon le terme de l'époque, de leur avoir. Pour ces « hommes nouveaux » -ou relativement « nouveaux »- comme disaient les Anciens, il importait non seulement d'avoir les moyens d'étudier, mais aussi il leur était nécessaire, à l'évidence, de jouir d'un certain train de vie. Thomas Platter senior (1499-1582) en donne l'exemple. Né pauvre, il se flatte d'avoir fait fortune par le savoir, l'audace et l'astuce. La réussite matérielle dont il se vante passe par le recours à l'emprunt et, notamment, par l'aventureux lancement -financièrement parlant - d'un atelier d'imprimerie, et cela en faisant

---

<sup>10</sup> Une recension en est procurée notamment par Darricau (Raymond), « La vie et l'œuvre d'un parlementaire aquitain, Florimond de Raemond (1540-1601) », *Revue française d'histoire du livre*, 1971, p.109.

<sup>11</sup> Bayle (Pierre), *Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam, 1734, t. IV, notice « Remond (Florimond de) ».

<sup>12</sup> *Défense de la critique du IXe livre de l'Histoire de Mr Varillas où il parle des religions arrivées en Angleterre en matière de religion...*, Amsterdam, 1688, p.28.

<sup>13</sup> Philippe Tamizey de Larroque a établi que l'évêque de Salisbury tirait ses propos d'un auteur huguenot, Rocolles (Jean-Baptiste de), *Histoire du calvinisme*, Amsterdam, 1683 : « *Je n'ai garde d'ajouter foi à Florimond de Rémond, ayant appris de la bouche d'un conseiller de Bordeaux, nommé Louis le Massip (homme de bien et avec lequel j'ai entretenu une particulière amitié, ayant logé chez lui à Bordeaux, en 1650, étant à la suite de la cour et ayant entretenu avec lui, quelques années, commerce de lettres), que c'était une tradition constante en ce pays que de Rémond, qui avait été de leur corps du Parlement, avait eu de son vivant trois propriétés et avantages fort commodes et remarquables : 1°) d'avoir vieilli sans blanchir ; 2°) d'avoir bâti sans finance ; 3°) d'avoir écrit sans science* » : Tamizey de Larroque (Ph.), *op.cit.*, p.45.

<sup>14</sup> *Plaintes des Eglises réformées au roi, sur plusieurs injustices qui leur sont faites*, réimprimées dans Groulart, *Mémoires de la Ligue*, éd. Goujet (abbé), Amsterdam, 1758, t.VI, citées par Tamizey de Larroque (Ph.), *op.cit.*, p. 42.

fi du conseil et des recommandations de ses aînés<sup>15</sup>. De même, le fameux principal du Collège de Guyenne, André de Gouvéa<sup>16</sup> était aussi, à l'évidence, un homme d'affaires qui chargeait notamment pour Anvers, le 10 octobre 1539, 84 tonneaux de vin<sup>17</sup>.

Bien sûr, il s'agit là d'une génération à laquelle n'appartient plus Florimond de Raemond. Continuait-il ou non l'exemple de ses prédécesseurs ? Justifiait-il ou pas, de la sorte, sa piètre renommée ? Pour en juger, les registres de minutes de trois notaires bordelais de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, principalement Antoine Chadirac, mais aussi Pierre Dusault et Robert Gaillard permettent de réunir un ensemble de 71 actes passés par le magistrat (ou en son nom) et couvrant la période 1580-1600. Ces documents ouvrent ainsi un champ d'informations inédites sur Florimond de Raimond, quant à ses affaires privées, d'une part, mais ils permettent aussi de revisiter, d'autre part, sa façon d'être dans la cité.

Il est certain que la formation et la carrière de Florimond de Raimond répondaient à un dessein familial, à un investissement pécuniaire et moral d'importance. Il lui revenait de consolider et de parfaire la réussite matérielle des siens, établis en Agenais. Cette réussite, l'acquisition du domaine de La Combe-Suquet<sup>18</sup>, en 1517<sup>19</sup>, la consacrait. Les Raimond n'en demeuraient pas moins des nouveaux venus, originaires du Quercy<sup>20</sup>, qui avaient encore à asseoir leur noblesse et les droits afférents apparemment. Ainsi, en 1593, Florimond de Raemond était-il en procès avec Arnaud du Faur, seigneur de Pujols, gentilhomme de la chambre du roi de Navarre qui demandait à toucher une rente sur le domaine de Suquet, compris dans la seigneurie de Pujols. Finalement :

*« La cour, faisant droit aux parties sur les tiltres et preuves de noblesse produites par ledit de Remon, pour luy et les siens, à l'avenir feroit hommage, audit seigneur de Pujols, pour raison de ladite maison de Suquet, et ce au devoir d'un panache d'aigrette »<sup>21</sup>.*

L'office de conseiller-magistrat, à la cour présidiale d'Agen, tenu par Robert de Raimond, le père de Florimond<sup>22</sup> n'était, par ailleurs, qu'une étape dans le cours d'une ascension sociale qui restait à parachever.

---

<sup>15</sup> Platter (Thomas), *Autobiographie*, éd. Helmer (Marie), A. Colin, 1964, p. 108-110, p.131-132.

<sup>16</sup> Bataillon (Marcel), « Sur André de Gouvéa, principal du Collège de Guyenne », *Revue Historique de Bordeaux*, n°2, mars-avril 1928, p.49-62.

<sup>17</sup> Archives Départementales de la Gironde, 3<sup>E</sup> 9830, f°374v° (10 octobre 1539).

<sup>18</sup> Entre Sainte-Livrade et Pujols, arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, département de Lot-et-Garonne.

<sup>19</sup> Archives Départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 6330 (4 avril 1591), f°64.

<sup>20</sup> Saint-Allais (Viton de), *Nobiliaire universel de France ou recueil général de généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, 1815, t.III, p.195-202.

<sup>21</sup> Arrêt du 7 septembre 1593, conservé dans les papiers de la Famille de Raymond, cité par Tamizey de Larroque (Ph.), *op.cit.*, p.19.

<sup>22</sup> *Archives Historiques de la Gironde*, t.VIII, p.539-40: Arrêt du parlement de Bordeaux en faveur de Marie de Gillis, 3 juin 1579. Document extrait des Archives de la comtesse Marie de Raymond, à Agen (en note: copie faite d'après les originaux, le 25 juillet, 1579, par les notaires royaux d'Agen, Tourtonde et Defabre) : Marie de Gillis, de la ville de Montech (Tarn-et-Garonne) fut la mère de Florimond de Raymond. Elle avait épousé, vers 1530,

Selon l'usage qui s'établissait alors, celle-ci passait par des études de droit et l'acquisition de grades universitaires. Ceux qui réussissaient, les marchands notamment, envoyaient volontiers leurs fils sur les bancs des facultés qui ouvraient la perspective de belles carrières libérales, de gras bénéfices, et de prébendes ou encore des plus prestigieuses charges de justice<sup>23</sup>. Florimond de Raimond étudia, donc, aux meilleures (et plus onéreuses assurément) écoles, loin de sa province natale, à Bordeaux et à Paris, au très prisé collège de Presles<sup>24</sup>, puis à Toulouse où étaient prononcés les cours les réputés du royaume, en matière de jurisprudence<sup>25</sup>. Mais son accession à une charge de conseiller au parlement de Bordeaux, bien plus glorieuse que celle de son père, tenait probablement autant à ses compétences qu'à un efficace réseau de relations et d'acointances locales.

Ce qui était conforme à la logique qui avait présidé aux débuts du parlement de Bordeaux. A l'instar de ce qu'était le Château-Trompette pour Bordeaux sur le plan militaire -c'est-à-dire suivant un dicton : « un fer au dos »- le Parlement fut, également, dans le domaine politique, un moyen supplémentaire, pour le roi de France, de tenir en respect la Guyenne. Il nommait ainsi les présidents et les conseillers. Ce n'est donc pas un hasard si, pour contrer les élites bordelaises traditionnelles, la plupart des premiers parlementaires furent des Tourangeaux, des Poitevins, des Périgourdin et des Limousins à sa dévotion<sup>26</sup>. Mais l'élan décisif, donné à la carrière du jeune Raimond, participait également de pratiques d'entraide et de solidarités régionales bien repérables, ailleurs, dans le royaume, à la même époque. Elles intervenaient, à l'échelle du corps des notaires et secrétaires du roi<sup>27</sup>, par exemple. Mais elles étaient aussi observables dans des cas particuliers, tel celui du futur chancelier Michel de l'Hospital, porté par la force ascensionnelle du réseau auvergnat qui, dans le sillage du chancelier Duprat, colonisa pratiquement l'Etat sous le règne de François 1<sup>er</sup> <sup>28</sup>.

En faveur de Florimond de Raimond ont joué, selon toute apparence, des liens d'amitié, de parenté et de proximité agenais. La famille Malvyn, originaire du pays, en est, à coup sûr le pivot. Il n'y a qu'à souligner la cordialité qui caractérisaient les relations de Florimond de Raimond avec Geoffroy de Malvyn (1545?-1617), lui-même conseiller et surtout fils d'un conseiller au Parlement de

---

Robert de Raymond, seigneur de Villoris et de la Combe Suquet, qualifié de "*conseiller magistrat en la seneschaulcée d'Agenoys, de gascoigne, au siege d'Agen*").

<sup>23</sup> Montaigne (Michel de), *Essais*, II, XXVII ; éd. de Bordeaux, II, 603.

<sup>24</sup> Raymond (Florimond de), *L'hérésie de ce siècle*, 1605, p.236.-Wadington (Charles), *Ramus (P. de la Ramée), sa vie, ses écrits et ses opinions*, 1855, p.310.

<sup>25</sup> Raymond (Fl.), *op.cit.*, p.462.

<sup>26</sup> Brives-Cazes, *Origines du Parlement de Bordeaux, 1370-1462*, Bordeaux, 1877 ; Boscheron des Portes, *Histoire du Parlement de Bordeaux*, t.1, Bordeaux, 1877, chap.1, repris par Boutruche (Robert) dir., *Bordeaux de 1453 à 1715*, Bordeaux, FHSO, 1966, p.81.

<sup>27</sup> Charton-Le Clech (Sylvie), *Chancellerie et culture au XVI<sup>e</sup> siècle (Les notaires et secrétaires du roi de 1515 à 1547)*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 1993, p. 287-310.

<sup>28</sup> L'Hospital (Michel de), *Discours pour la majorité de Charles IX*, présentation par Robert Descimon, Imprimerie nationale Editions, Paris, 1993, p. 10-11 : Michel de l'Hospital, fut reçu conseiller au parlement le 8 août 1536/1537, premier jalon de sa carrière ; Crouzet (Denis), *La sagesse et le malheur, Michel de l'Hospital, chancelier de France*, Epoques, Champvallon, 1998, p. 22.

Bordeaux<sup>29</sup>. Ce dernier se joignit ainsi à Florimond de Raemond pour composer un *Tombeau de Monluc*, hommage poétique au capitaine gascon, seigneur d'Estillac, non loin d'Agen, sur la rive gauche de la Garonne<sup>30</sup>. Or Malvyn était un cousin Michel de Montaigne (1533-1592)<sup>31</sup> et c'est en faveur de Florimond de Raemond que ce dernier, résigna, en 1570, sa charge de conseiller au parlement<sup>32</sup>.

On ne saurait trop souligner le caractère tardif de l'ascension de Florimond de Raymond. C'est plutôt à la fin du XVe et au début du XVIe siècles que de tels itinéraires se sont produits et même multipliés<sup>33</sup>. La famille de l'auteur des *Essais* l'illustre parfaitement. Ainsi, en 1477, son arrière-grand-père, « *l'honorable homme Ramon Eyquem* », marchand de Saint-Michel de Bordeaux acquérait, au prix de 900 francs, la maison noble de Montaigne<sup>34</sup>. Dix ans, plus tard, son fils, Pierre, le grand-oncle de Michel, était qualifié de « *noble homme* » tandis que « *vénérable et sage personne M<sup>e</sup> Henri de Ferranhes, licencié en lois* », conseiller au Parlement -et beau-frère de Ramon Eyquem- épousait Madeleine de Lamothe, fille de gentilhomme<sup>35</sup>.

Faut-il discerner, par conséquent, non pas de la fausse modestie, mais un vrai complexe d'infériorité de la part du tard-venu qu'était Florimond de Raimond, dans ce qu'il exprime, fin 1596, au détour d'une lettre adressée à Geoffroy de Malvyn :

*«... Je ne suis pas si amoureux de moi mesme que je ne recoignoisse que tout ce que je dis ressemble un son de chalumeaus rompus ou les cris estranglés de la vois enrouée de cette vieille sorcière qui est chés Apulée, laquelle ne peut se donner un pié à terre à tout son plumage...Je n'ai pas esté si avisé (veu le longtemps qu'il y a que je vous suis comme envieus pendu à la seinture) de retenir quelque chose de vostre douceur, qui*

---

<sup>29</sup> Vindry (Fleury), *Les parlementaires français au XVIe siècle*, t.2, Parlement de Bordeaux, Champion, Paris, 1910, p. 68 : Charles de Malvin, père de Geoffroy, né vers 1522, en exercice entre 1544 et 1576 ; Geoffroy, nommé le 26 juillet 1568 et reçu le 18 juillet 1569 : p. 31, p.114.

<sup>30</sup> Courteault (Paul), *Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais (1545 ?-1617)*, étude biographique et littéraire, Champion, Paris, 1907, p. 75 et p. 94

<sup>31</sup> *Archives Historiques de la Gironde*, t.XXIV, p.323 : Lettre de condoléances à Françoise de La Chassaïgne, veuve de Montaigne.

<sup>32</sup> Vindry (Fl.), *op.cit.*, p.27 : Michel Eyquem, d'abord conseiller à la cour des Aides de Périgueux, puis (3 décembre 1557) à la Chambre des Requêtes du Parlement de Bordeaux (supprimée en août 1561), puis conseiller au Parlement de Bordeaux ; Florimond de Raymond, nommé le 23 juillet et reçu le 2 octobre 1570 : sur résignation en présence de Montaigne : Archives Départementales de Gironde, E. 38, 199 et Bibliothèque Municipale de Bordeaux (Mériadeck), Manuscrits dits Savignac, III, 451-452. *Archives Historiques de la Gironde*, t.XXV, p.410-411 : Lettre de provision de l'office de conseiller au parlement de Bordeaux pour Florimond de Raymond, succédant à Michel de Montaigne. On ne dispose pas à ce jour de précision sur les arrangements financiers accompagnant cette résignation

<sup>33</sup> Boutruche (Robert), *La crise d'une société*, p. 369-375.

<sup>34</sup> Archives Départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 85, f°216v° publié dans *Archives Historiques de la Gironde*, t.VIII, p. 547.

<sup>35</sup> Archives Départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 4808, f°232 (31 mai 1487). En 1473, Ramon Ayquem avait légué à sa femme, Ysabeau de Feranhes, 2000 livres tournois, en ce compris la dot. Celle d'Antoinette de Louppes, mère de Montaigne, était de 4000 livres, dont 2000 « à mettre en terres et rentes ». Françoise de La Chassaïgne, enfin, apporta en dot 7000 livres à Michel de Montaigne. Et celui-ci laissa une succession évaluée à 60 000 livres en capital et à 6000 livres de revenu. Une centaine d'hommes travaillaient sur ses terres : Boutruche (R.), *op.cit.*, p.177.

*coule de vostre bouche et qui se suit comme la mélodie des signes qui se haussent en l'air... Cela ne sent point le salpêtre, ni les veines sulphurées qui sortent de chés moi à gros bouillons, mais plus tost la vraye liqueur d'Hipocrène et le parler des Muses*»<sup>36</sup>.

Pareillement, alors que Montaigne ressentait, selon ses propres dires, le dégoût « *de sa servitude du parlement et des charges publiques* »<sup>37</sup>, Raimond faisait preuve, par contre, assez certainement, du zèle caractéristique des novices et des parvenus. Ainsi, quatre mois durant, à l'été 1572, fit-il partie de la commission diligentée pour tenir des Grands Jours à Périgueux et qui sévit impitoyablement contre les « *meurtres, vrolleries, rebellions à justice qui se faisoient es pays de Perigort, Xaintonge et Lymosin ...* ».

« [Ces magistrats] *commancèrent à tenir le premier jour de julliet an susdict 1572 et ont fait exécuter à mort plusieurs. Et ayant fait le procès criminel, par deffault, au sieur de Rastignac et à deux de ses frères, par arrest de ladicte chambre, prononcé présidenciellement par ledict sieur président de La Lane, le jeudy XIII<sup>e</sup> d'aoust 1572, lesdicts de Rastignac ont esté condamnés à mort et estre mis sur la roue et furent exécutés par figure. Fut aussi ordonné que leur maison et chasteau de Rastignac seroit desmoli et rasé, ce qui a esté fait, et pour plutost l'avoir abbattu, le feu y fut mis et bruslé* »<sup>38</sup>.

Florimond de Raimond agissait-il là, simplement, en service commandé ou ce coup de force donnait-il pleinement satisfaction à son intransigeance ? Florimond de Raimond, par ailleurs, signa notamment, le 5 septembre 1596, un arrêt du parlement réitérant les mesures de ségrégation à l'encontre des Cagots du Labourd<sup>39</sup>. L'inflexibilité, c'est sûr, Florimond de Raimond l'affichait, bel et bien, dans la devise gasconne, qu'il s'était donné, anagramme de son nom (écrit parfois Raemound) : « *Raemound no mudera* » : c'est-à-dire « Raymond ne changera pas »<sup>40</sup>. Or cette inflexibilité a pu le rapprocher davantage de son beau-frère Pierre de Rosteguy, sieur de Lancre (ou Lencre) (1553-1631), conseiller au Parlement à partir de 1588, et qui réprima sans faiblesse les manifestations de

---

<sup>36</sup> Lettre de Fl. de Raimond à Malvyn, 5 novembre 1596 Archives Municipales de Bordeaux, ms. Delpit, f°210v°-212r° publiée par Courteault (Paul), *Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais (1545 ?-1617)*, étude biographique et littéraire, Champion, Paris, 1907, p. 194. : elle ne compte pas moins de cinq citations latines dans le texte (Apulée, Virgile, Ovide, Horace, Pline le Jeune).

<sup>37</sup> Montaigne (Michel de), *Essais*, éd. Thibaudet (A.) et Rat (M.), Gallimard, Paris, 1962, p.1101.

<sup>38</sup> *Archives Historiques de la Gironde*, t. XIII, p.272-273 (extr. du *Journal de François de Syreuilh*, chanoine de Saint-André de Bordeaux, archidiacre de Blaye). Ces mesures n'empêchèrent pas cependant Raymond Chapt de Rastignac de poursuivre une belle carrière de gouverneur d'Aurillac, lieutenant général de la Haute Auvergne et chevalier des ordres, en 1588 et 1594. Sur l'inefficacité à long terme des coups de force judiciaires qu'étaient les Grands Jours : Garnot (Benoît), « Pour une histoire nouvelle de la criminalité au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue historique*, 1992, n°584, p. 289-303.

<sup>39</sup> Archives Départementales de Gironde, B : arrêts, liasse 465, 5 septembre 1596.- Bériac (Françoise), *Des lépreux aux cagots*, FHSO, Bordeaux, 1990, p.383-413.

<sup>40</sup> Elle figure avec les armoiries de Florimond de Raymond : « *de gueules à une sphère d'argent* » en tête de l'édition de 1594 de l'*Erreur populaire de la papesse Jeanne* : Momméja (Jules), « La devise de Florimond de Raymond », *Revue de l'Agenais*, t.XXXV, 1908, p. 561-564.

sorcellerie, en Labourd, en 1609, lors d'une mémorable tournée punitive dont il tira la matière de son fameux *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*<sup>41</sup>.

Précisément, le fait que Florimond de Raemonde ne se soit pas marié dans le milieu parlementaire -Catherine de Rosteguy de Lancre, sa première épouse, est la fille d'Etienne de Rosteguy, un avocat-notaire<sup>42</sup> et il a probablement œuvré à la promotion de son beau-frère<sup>43</sup>- est sans doute un autre indice d'une certaine difficulté à s'intégrer. En tout état de cause, aussi prestigieux et recherché qu'il soit, un office de conseiller au parlement n'était pas tout à fait une bonne affaire. D'après la lettre de provision du 23 juillet 1570, Florimond de Raymond devait recevoir 375 livres de gages<sup>44</sup>. C'était un revenu substantiel mesuré au coût de la vie à Bordeaux au début du XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, en 1529, un solliciteur chargé de recouvrer les créances et les fermages de Pierre de Montaigne recevait 25 livres de gages annuels<sup>45</sup>. De même, en 1545, avec 25 livres tournois seulement, un étudiant s'assurait le gîte et la nourriture. Une paire de chaussures lui coûtait 2 à 3 livres ; un bas de chausses, 15 sols ; une chemise de blanchet, 20 s. ; une bonne robe de drap, 6 livres 15 sous. Il payait 7s. 6 deniers une paire de souliers, dont les trois ressemelages lui coûtaient 9 s., mais il se procurait les *Métamorphoses* d'Ovide pour 17s. 6 d. et « *un Orace* » pour 6 s<sup>46</sup>. En 1552, une veuve de bourgeois cossu vivait très honorablement, selon son état, avec une pension annuelle de 100 livres. La nourriture de chacun de ses enfants ne coûtait que 40 francs par an (30 livres tournois)<sup>47</sup>. Aussi tenait-on pour pas trop mal lotis, une nourrice avec 9 livres tournois par an, un valet avec 10 à 20 livres, en plus de la nourriture et du gîte<sup>48</sup>.

Mais, *a contrario*, la fin du XVI<sup>e</sup> siècle est une période de hausse des prix, dévaluant ainsi d'autant, le cas échéant, les gages de Florimond de Raimond. Or ce que l'on peut savoir concrètement de ses émoluments consiste, en une quittance qu'il signa, le 27 octobre 1589, pour une somme de 31 écus 15 sols « *pour [ses] gages ordinaires, à cause de [son]dict office du quartier de juillet, aoust et septembre dernier passé* »<sup>49</sup>.

En tout cas, quoique lui rapporte son office, il ne devait guère compter sur la dot de Catherine de Rosteguy de Lancre. Celle-ci devait se monter à 3000 livres, ce qui correspond au niveau des plus fortes dots du milieu des marchands, mais restait en deça de celles de la plus haute société des négociants et des

---

<sup>41</sup> Vindry (Fl.), *op.cit.*, p. 99 ; Levack (Brian P.), *La grande chasse aux sorcières en Europe aux débuts des temps modernes*, p.170, p.184.

<sup>42</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3103, 1580, 2<sup>e</sup> registre, f°179, (23 avril 1580).

<sup>43</sup> Etienne de Rosteguy, sieur de Tastes, un cousin fut reçu conseiller au parlement de Bordeaux après avoir été conseiller aux requêtes, le 19 juillet 1586. Il avait épousé, en 1583, Catherine de Gentils qui compte plusieurs parlementaires dans sa famille : Vindry (Fl.), *op.cit.*, p. 10, p.47, p. 93, p.99.

<sup>44</sup> *Archives Historiques de la Gironde*, t.XXV, 1887, p.410-411 (23 juillet 1570).

<sup>45</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3103, 2<sup>e</sup> registre, f°179 (23 avril 1580). 4731, f°833v° (28 janv. 1525), 3<sup>E</sup> 9804, f°541 v° (6 mars 1529).

<sup>46</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 4746 (3 octobre 1545).

<sup>47</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 2387, f°50 (20 novembre 1552).

<sup>48</sup> Archives départementales de Gironde, G 2181, f°156v° (1510) ; 3<sup>E</sup> 2421, f°888 (27 octobre 1568). De même, les salaires de 2 à 6 s. tournois que recevaient dans la première moitié du siècle les compagnons payés à la journée semblaient, à première vue, suffisants : Brutails (A.), *Deux chantiers bordelais*, Paris, 1901, p.53-67.

<sup>49</sup> *Archives Historiques de la Gironde*, t.VII, p. 201-202 : quittance délivrée par Florimond de Raymond. Archives de la comtesse Marie de Raymond, à Agen. Original en parchemin.



parlementaires qui pouvaient atteindre 7000 livres<sup>50</sup>. Mais, en avril 1580, alors que le mariage avait été célébré dix ans auparavant<sup>51</sup>, le versement de la dot de Catherine de Rosteguy n'était toujours pas effectué et le magistrat le faisait constater chez son notaire. Marguerite de Bezat, la belle-mère de Florimond de Raemond, avait, à l'évidence, des problèmes pour réaliser la succession de son défunt mari. En 1596, encore, Odet de Rosteguy se trouvait redevable de 156 écus envers Florimond de Raymond<sup>52</sup>. Les Rosteguy n'étaient pourtant pas démunis. Pierre de Lancre est connu pour avoir été le châtelain de Loubens à Sainte-Croix-du-Mont, dans l'Entre-deux-mers<sup>53</sup> et Etienne de Rosteguy, père, possédait une belle demeure à Saint-Macaire. Les guerres de religion avaient certainement mis à mal ce patrimoine, ainsi Symphorien de Durfort, sieur de Duras, le chef protestant avait-il installé dans la maison Rosteguy à Saint-Macaire, en juin 1562, son quartier général pour tenir et éventuellement ravager le pays alentour<sup>54</sup>. Mais la famille avait aussi certainement épuisé sa fortune dans des dépenses inconsidérées pour tenir le rang auquel elle prétendait. Ce que déplorait Pierre de Lancre, après plusieurs années en Italie et avoir été reçu docteur à Turin :

*« le Français va en Italie pour apprendre la vertu, et sachant le plaisir qu'il fait à l'Italien de luy apporter des commoditez, il s'en va à Rome avec trois fois plus d'argent que son revenu ne vaut pour enrichir l'Italien... »*<sup>55</sup>.

Son installation à Bordeaux coûtait à l'évidence plus à Florimond de Raimond qu'elle ne lui rapportait. Et ce d'autant plus qu'il eut à faire face bientôt à de nouvelles dépenses.

La rigidité du nouveau conseiller au Parlement l'avait-elle désigné à la vindicte de la faction huguenote alors que le pays s'enfonçait dans les guerres de religion ? La fortune personnelle qu'il détenait probablement, en faisait-elle une proie de choix pour les preneurs d'otages (et de rançons) qui prospèrent à la faveur de la guerre civile ? Toujours est-il qu'il fut capturé et retenu assez durablement prisonnier, ce qu'il signale discrètement dans son *Histoire de l'hérésie de ce siècle* : « Pendant que je demeurai prisonnier de guerre entre leurs mains, j'ai

---

<sup>50</sup> Un petit artisan d'une condition supérieure à celle des hommes de peine, dotait sa fille avec 20 à 40 livres ; un marchand suivant l'état de ses affaires, lui en donnait 500 à 2000, pour les grandes familles du négoce, agrégées à la noblesse, ou les parlementaires, on arrive à plusieurs milliers de livres tournois (4000, 7000) : Boutruche (R.) dir., *op. cit.*, p.157.

<sup>51</sup> Comme François, le fils aîné de Fl. de Raimond et de Catherine de Rosteguy a été reçu (en survivance) au parlement de Bordeaux en 1596, il est possible d'estimer que, compte tenu de l'âge (25 ans) habituellement exigé en pareil cas, le mariage avait été conclu avant 1571 : Vindry (Fl.), *op.cit.*, p. 101. Ce que confirme l'inventaire des titres de la famille de Raimond, établi le 18 janvier 1658, par le notaire Pierre Thomas, qui comprend le contrat de mariage de Catherine de Rosteguy et de Florimond de Raimond, signé le 15 novembre 1570 : Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 11759, f° 596, pièce répertoriée B.

<sup>52</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 6336, f°1001 (23 février 1596) ; 3<sup>E</sup> 6337, f°887 (13 mars 1597).

<sup>53</sup> Vindry (Fl.), *op.cit.*, p.99.

<sup>54</sup> Archives Municipales de Saint-Macaire, AA. (23 décembre 1598), publié dans *Archives Historiques de la Gironde*, t.XXX, p.431.

<sup>55</sup> Cité par Picot (E.), « Les Italiens en France au XVIe siècle », *Bulletin Italien*, 1917, p.183.

*considéré souvent leur façon de vivre*»<sup>56</sup>. Il lui fallut donc, comme d'autres, négocier sa liberté, par l'entremise d'André de Meslon, l'un des hommes de confiance du roi de Navarre qui avait chargé celui-ci de la lieutenance du sénéchal d'Albret à Castelmoron<sup>57</sup>. Meslon rapporte cette affaire dans son livre de raison :

*« le jeudi 9<sup>e</sup> de juin [1577] qu'on nomme le petit repos de Dieu, naquit Marguerite de Meslon, ma fille, à Castelmoron. J'étois allé à Sainte-Foy pour moyener la délivrance de M. d'Aubiac, frère de M. de Roquetaillade, de Fabas, de Raymond, conseiller en la Cour de parlement de Bordeaux, de Ruat et de Gascq, fils du conseiller de Gasc, jadis lieutenant-général de Bazas, lesquels estoient detenus par Charles de Chalon, ecuyer, seigneur de Maisonnoble, gouverneur en ladite ville de Sainte-Foy, qui les avoit prins sur la pree de Saint-Maquaire, où ils se promenoient avec Mme de Candale*»<sup>58</sup>.

D'après les *Plaintes des Eglises Réformées au roi* de 1597 que cite Pierre Bayle, la rançon se serait montée à 1000 livres, aiguisant la rancune du magistrat qui, dès lors

*« ne perdit jamais, depuis ce temps-là d'occasion de se les faire rembourser, et il toucha dix ou douze fois cette somme, comme il s'en vantoit lui-même. Depuis aiant été donné pour Rapporteur à une veuve de la Religion, dont le mari avoit été tué de sang-froid par un catholique, il fit évader le criminel, de sorte que ce meurtre demeura impuni*»<sup>59</sup>.

Or, parmi les actes passés devant M<sup>e</sup> Antoine Chadirac, se trouve effectivement, à la date du 10 septembre 1586, une transaction concernant les frères d'un pasteur bordelais, du quartier de Saint-Christoly. Elle paraît pas exactement relever de ce que dénonce le pamphlet. Il s'agit de Gailhard et de Jehan Boudet, qualifiés d'« *escuyers* ». Gailhard était incarcéré « *afaulte de payement de la some de quatre cens escuz* ». Avec l'accord de la créancière, la veuve de Pierre du Bouray, ancien maire de Blaye, le détenu est élargi, Florimond de Raymond

---

<sup>56</sup> Raemond (Florimond de), *L'Histoire de la naissance, progresz et décadence de l'hérésie de ce siècle*, 1605, p.1011.

<sup>57</sup> Drouyn (Léo), *Essai généalogique sur la famille de Meslon*, Bordeaux, 1879, cité dans Tamizey de Larroque (Ph.), « L'emprisonnement de Florimond de Raymond », dans Notes diverses CCCXXVII, *Revue de Gascogne*, t.XXXVI, 1896, p.127.

<sup>58</sup> Il s'agit de Diane-Charlotte de Foix-Candale, protectrice des lettres, épouse du comte de Gurson : elle entretenait un foyer d'art et de culture au château de Cadillac, en aval de Saint-Macaire, qui fut aussi un centre politique, d'abord pro-ligueur, puis plutôt navarriste et que fréquenta Montaigne : Gardeau (L.), *Les comtes de Foix-Gurson et la cause royale au XVI<sup>e</sup> siècle*, Périgueux, Fanlac, s.d., p. 6-7.

<sup>59</sup> Le texte continue en signalant que : « *On voit encore sur la fin du même livre, qu'une fille de la Religion aiant été ensevelie dans le cimetière des Catholiques de Bourdeaux, il y eut arrêt à la poursuite du Sr de Raymond, par lequel il fut ordonné que le corps de cette fille seroit déterré et jetté à la voirie : avec tous les corps de ceux de la Religion, qui y auroient été mis depuis dix ans* » : Bayle (P.), *op.cit.*, p. 865, repris par Boscheron des Portes (G.B.F.), *Histoire du parlement de Bordeaux*, Mégariotis Reprints, 1978, t.1, p.128.

reprenant l'hypothèque<sup>60</sup> que « noble Jehan Boudet » garantit dans un autre acte, établi immédiatement après le premier<sup>61</sup>.

Le fait que Florimond de Raimond menât grand train, alimentait certainement la médisance. Il collectionnait les antiques, ayant repris la propre collection du défunt président du Parlement de la Chassaigne. Elle consistait en plusieurs statues dont une de l'empereur Hadrien, en tronçons de colonnes et en stèles et inscriptions diverses<sup>62</sup>. Il possédait également apparemment une riche bibliothèque dont il fait état dans ses œuvres et qu'un voyage en Allemagne, explique-t-il, lui a permis de compléter<sup>63</sup>. Ce souci de respectabilité entraînait, vraisemblablement, au moins pour une part, dans sa décision de ne pas avouer, en les publiant anonymement ses premiers écrits polémiques<sup>64</sup>. La volonté de faire bonne figure passait aussi, à l'évidence, par son installation dans le quartier chic de Saint-Christoly. Ce ne fut pas tout à fait facile. Déjà était prévue, en effet, dans la dot de Catherine de Rosteguy une somme de 2500 livres « *pour employer au payement de achapt de la maison que led. sr de Raimond a cy-devant acquis et en laquelle il a fait apresent sa residence...* »<sup>65</sup>. Faute d'avoir pu obtenir satisfaction, de toute évidence, quant à son contrat de mariage, Florimond de Raimond disposa, donc, en 1586, d'une maison appartenant à Anne de Rosteguy, veuve de M<sup>e</sup> Léon de Meule, située effectivement dans la paroisse Saint-Christoly et qui jouxtait la « *maison, jardin et estable* » qu'il avait prédemment acquise, (d'après l'acte du 23 avril 1580) « *tant de monsieur le presidant deLalane que des heritiers de feu monsieur Ducasse quand vecut conseiller du roy en lad. cour [de parlement]* ». Florimond de Raemond les échangea avec Geoffroy de Malvyn contre une maison, de moindre valeur, de la paroisse Saint-Projet. Il obligeait ainsi un confrère et un ami qui avait facilité, à l'évidence son entrée au Parlement. Mais il en retirait aussi, à titre de dédommagement, considérant le caractère inégal de l'échange la somme de 1000 livres<sup>66</sup>. Florimond de Raimond se trouvait-il, alors, à cause de la défection de sa belle-famille en mauvaise passe financière ? Eprouvait-il quelques difficultés à continuer à faire bonne figure ? En tout cas, un acte du 4 février 1583, indique qu'il intéresse Pierre Roux, précepteur de ses enfants, à une obligation de « 33 escus » due par Mathurin Delaye, habitant de Bassens, « *pour raison du bon et loyal service faict...* »<sup>67</sup>. L'employeur était-il donc incapable de le rétribuer autrement ? Il y a, en tout cas, dans le milieu parlementaire, et au-delà plus largement parmi les gens de bien à Bordeaux, à cette époque, une solide tradition de lésine, à moins qu'il ne s'agisse

---

<sup>60</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3112, 1586, 1<sup>er</sup> registre, f<sup>o</sup>924v<sup>o</sup>.

<sup>61</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3112, 1586, 1<sup>er</sup> registre, f<sup>o</sup>925.

<sup>62</sup> Lurbe (Gabriel de), *Discours sur les antiquités trouvées près le prieuré Saint-Martin Lès Bourdeaux, en juillet 1594*, imprimé à la suite de la *Chronique Bourdeloise*, 1703, p.96.

<sup>63</sup> Raemond (Florimond de), *L'Anti-Christ*, 1597, p.392 ; *L'Anti-papesse ou l'erreur populaire de la papesse Jeanne*, 1607, p. 54, p. 57.

<sup>64</sup> Il s'agit de l'*Erreur populaire de la papesse Jeanne*. Avec, bien sûr, toute la circonspection qu'impose le poids des convenances et des usages littéraires, il faut noter que dans l'édition de Bordeaux de 1594, de cet ouvrage p.303, Fl. de Raemond affirme « *Comme mon desseing n'a jamais esté de de me mettre en credit parmi ces petits avortons qui sortent de chez moy (ce seroit vouloir sur le sable bastir un gloire solide) aussi ay je taché d'éviter la honte. Ce qui m'avoit occasionné de taire mon nom qui ne pouvoit tenir rang parmi tant de doctes esprits dont nostre France est riche...* » cité par Bayle (P.), *op.cit.*, p.862.

<sup>65</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3103, 2<sup>e</sup> registre, f<sup>o</sup>179 (23 avril 1580).

<sup>66</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3113, 2<sup>e</sup> registre, f<sup>o</sup>190-192v<sup>o</sup> (3 avril 1586).

<sup>67</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3107, 1<sup>er</sup> registre, f<sup>o</sup>190 (1583).

là d'un problème constant. Ainsi le président du parlement Daffis qui cherchait un moyen de faire travailler ses vignes sans qu'il lui en coûtât rien, écrivait-il à sa femme : « *Nous avons extrêmement besoin d'espargner* »<sup>68</sup>. De même, les inventaires après décès de gens cossus, découvrent beaucoup de « *meschantes* » choses, dites encore de « *pauca valor* ». Jehan de Gayan, par exemple, un riche marchand, léguait sans vergogne, en 1553, à un serviteur « *un bonnet, le plus vieulx qu'il ayt, affin qu'il soit tenu de prier Dieu pour luy* »<sup>69</sup>. Et on trouve encore le cas, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, d'une simple chambrière d'un négociant de Bordeaux qui trouvait le moyen de prêter 100 francs à son maître qui, de surcroît, lui restait redevable de ses gages et cette situation ne paraît pas exceptionnelle<sup>70</sup>.

Pourtant Florimond de Raimond fut en mesure, en 1591, d'après l'inventaire des titres laissés par son petit-fils à sa mort, d'acheter une « *grande maison* », selon les termes mêmes de l'acte notarié, à un certain Roger Delor, écuyer, ainsi que d'une portion de maison, appartenant à Marguerite, femme de Gabaud Lacombe, cordonnier de Sainte-Foy. La maison était située rue du Temple, paroisse Saint-Christoly<sup>71</sup>. Les deux années précédentes, Florimond de Raimond avait acheté, à proximité, un terrain et 3 maisons avec le jardin attenant<sup>72</sup>. Par la suite, en 1593 et en 1596, il fit encore l'acquisition de deux maisons et de jardins destinés, à l'évidence, à agrandir sa demeure et ses dépendances<sup>73</sup>.

Florimond de Raimond était donc, au début des années 1590, de nouveau en fonds, s'il avait cessé de l'être momentanément. Or, précisément, à partir de 1583, une série d'actes indique qu'il achète assez systématiquement des pièces de terre labourable, de bois et surtout de vigne dans la paroisse de Camblanes (à présent commune de Camblanes-et-Meynac), entre Latresne au Nord et Quinsac au sud, sur la rive droite de la Garonne, dans la partie de l'Entre-deux-mers, où se trouvent les vignobles dits, de nos jours, des « premières côtes-de-Bordeaux ».

En agissant de la sorte, il ne faisait que se conformer à une tradition bien ancrée. Les gens de bien à Bordeaux détenaient, en effet, habituellement, dans les Graves ou dans le Médoc, dans les palus ou sur les côtes, un ou plusieurs « bourdieux », qu'ils allaient visiter en gabare ou en filadière. Là, au milieu des vignes, se trouvait l'« *oustau et mayne* », couvert de tuile ou de brande, flanqué de chais et de granges au toit dissymétrique, « *desquelles la couverture pend jusques à terre et sert de flam* »<sup>74</sup>. De telles propriétés étaient encore plus fréquentes dans le milieu parlementaire. Un domaine foncier et une fonction de conseiller ou de président allaient, en effet, pratiquement de pair, unissant ainsi la richesse et les honneurs. Aussi les « *Messieurs* » du parlement étaient-ils, bel et bien, tenus pour les maîtres du pays. Henri IV s'en fit l'écho, dans une fameuse diatribe

---

<sup>68</sup> Communay (A.), *Le Parlement de Bordeaux*, Bordeaux, 1886, p.51 ; Montaigne (Michel de), *Essais*, I, XIV ; éd. de Bordeaux, I, 75-81.

<sup>69</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 2387, f<sup>o</sup> 14, 39 (12 et 20 juillet 1553).

<sup>70</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 2387, f<sup>o</sup> 13, 38, 39 (7 mai 1551, 20 juin 1554, 20 juillet 1553).

<sup>71</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 11759, f<sup>o</sup> 597 (1658) : pièce répertoriée E ; 3<sup>E</sup> 3124, 2<sup>e</sup> registre, f<sup>o</sup> 86-88v<sup>o</sup> (1591).

<sup>72</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 11759, f<sup>o</sup> 597v<sup>o</sup> (1658) : pièces répertoriées F, G et K.

<sup>73</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 11759, f<sup>o</sup> 597v<sup>o</sup> (1658) : pièces répertoriées H et J.

<sup>74</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 4814, f<sup>o</sup> 215 (17 nov. 1502) ; 3<sup>E</sup> 4472 (13 septembre 1514) ; 3<sup>E</sup> 9796 (2 octobre 1517) ; Montaigne (Michel de), *Essais*, I, XXXI ; éd. de Bordeaux, I, 271.

proférée devant le conseiller du parlement de Bordeaux Dubernet, descendant de marchands de poisson et venu, en 1597, à la cour, pour protester contre une levée d'impôt :

« Vous dites que mon peuple est foulé. Eh ! qui le foule que vous et votre compagnie ? Oh ! la meschante compagnie ! Eh ! Qui gagne son procès à Bordeaux que celui qui a la plus grosse bourse ? Tous mes parlements ne valent rien, mais vous estes les pires de tous. Oh ! la meschante compagnie ! Je vous connois, je suis Gascon comme vous. Quel est le paysan dont la vigne ne soit au président ou au conseiller ? Il ne faut qu'estre conseiller pour estre riche incontinent »<sup>75</sup>.

C'était déjà un fait largement acquis au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Louis de Pontac en fit les frais, lors des émeutes de 1548. Il fut le premier conseiller au parlement de sa famille<sup>76</sup>, après avoir été receveur des tailles d'Armagnac et propriétaire à Talence et à Villeneuve. Or, à l'occasion de la révolte des Pitauds, les « *manants et habitans* » de Talence et de Bègles, mirent à sac ces possessions, arrachant jusqu'aux « *portes, fenêtrés, ferrures, serrures, planchers et soliveaux* »<sup>77</sup>.

A l'évidence, donc, entre 1580 et 1585, Florimond de Raimond s'est fait rassembleur de terre à Camblanes<sup>78</sup>. Il s'agissait d'un travail patient qui le conduisit à réunir petit à petit des lopins de taille modeste de l'ordre d'un « *journal* » (ou journal), guère plus, acquis pour quelques écus, payés comptant, auprès de laboureurs, comme Bernard de Maubrac<sup>79</sup> ou un personnage que l'on nomme simplement Symon<sup>80</sup>, d'artisans ou d'une veuve, en l'occurrence Philippe de Maupertuis, qui vend une vigne pour dix écus sol<sup>81</sup>. En cela, Florimond de Raimond ne fait que suivre l'exemple particulièrement éclatant des Pontac.

Jean de Pontac était ainsi le fils d'Arnaud de Pontac. Celui-ci, bourgeois et marchand de Bordeaux, exportateur de vins et de pastel, voire de miel et de plants de vigne, importateur de draps, s'était ainsi rendu acquéreur au Taillan d'un excellent cru, très apprécié des Anglais. Maire de Bordeaux, en 1505, contrôleur de la Comptable, seigneur d'Escassefort en Agenais, il était au départ qualifié d' « *honneste homme* », puis d'« *honorabile homme* ». Dans les années 1500, il devint « *noble homme* »<sup>82</sup>. Dans le livre de raison de son fils et

---

<sup>75</sup> Cité par Vaissière (Pierre de), *Henri IV*, Paris, 1928, p.553-554.

<sup>76</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 4475, f°515 ; 3<sup>E</sup> 4815 (4 février 1549).- Charton-Le Clech (Sylvie), *Chancellerie et culture au XVI<sup>e</sup> siècle (Les notaires et secrétaires du roi de 1515 à 1547)*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 1993, p.122 - Roudié (P.), « La construction du château de Haut-Brion », dans *Actes du XX<sup>e</sup> congrès d'études régionales*, Bordeaux, 1970, p.403-409.

<sup>77</sup> Montaigne (Michel de), *Essais*, II, VIII ; éd. de Bordeaux, II, 73-74 ; *inventaire sommaire des Archives départementales*, H., p.208, col. 1 ; 3<sup>E</sup> 4215 (4 février 1549), 3<sup>E</sup> 4214, f°191v°.

<sup>78</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3107, 1583, 1<sup>er</sup> registre, 21 janvier, f°85v° ; id. f°272v°, 1<sup>er</sup> mars.- 3<sup>E</sup> 3109, 1<sup>er</sup> registre 1584, f°503v°.- 3E 3110, 2e registre 1584, f°88v°, 4 mars.- 3E 3111, 1585, f°316v°, 19 mars.- 3E 11759, f°601v°, pièce DD (3 octobre 1580) ; f°601v°, pièce FF (22 juillet 1586) ; f°602, pièce GG, (16 juillet 1585) ; f°602, pièce HH (5 janvier 1585) ; f°602, pièce JJ (18 février 1584) ; f°602, pièce KK, (4 mars 1584).

<sup>79</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3107, 1583, f°297v° (4 mars 1583).

<sup>80</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3111, 1585, f°316v° (19 mars 1585).

<sup>81</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3109, 1584, f°503v°(21 avril 1584).

<sup>82</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 4812, f° 73, f°116, 3<sup>E</sup> 12198 (25 novembre 1496), 3<sup>E</sup> 10537 f° 4, 3<sup>E</sup> 12212, 1<sup>er</sup> juin 1504, f°73. Boutruche (Robert), dir., *Bordeaux de 1453 à 1715*, Bordeaux, 1966, p. 177-179.

successeur<sup>83</sup>, Jean de Pontac, fermier de la Grande Coutume, figurent, en plus d'un pullulement de redevances foncières, parfois minuscules, éparpillées de Belin à l'Entre-deux-Mers, trois maisons nobles ou seigneurie : la moitié de l'Île Saint-Georges achetée à l'archevêque pour 6000 livres, Bisquetan acheté 1800 livres et Haut Brion, enfin, acheté en 1533 au marchand bordelais, d'origine basque, Jean Duhalde pour 2650 francs bordelais<sup>84</sup>. Autour de cette maison noble, Jean de Pontac étendit ses conquêtes dans les Graves de Pessac et de Talence. Il fut ainsi le véritable créateur de l'appellation « Haut-Brion ». En 1531, il avait acquis pour 1500 livres le « *bourdieu* » de Moncucq à Pessac. Il y joignit en 1537, par échange avec Jacqueline Constantin, un autre « *bourdieu* », situé à Talence, et valant 2000 livres. De 1533 à 1550, il ajouta les uns aux autres les lopins de terre, les pièces de vignes, les prés, les aubarèdes qu'il acheta à des tenanciers de Pessac et de Sainte-Eulalie de Bordeaux. Certains ne lui coûtèrent qu'une vingtaine de livres, d'autres 200, 800 livres ou plus<sup>85</sup>. Enfin, le 11 octobre 1550, il devint acquéreur, « *pres de la grange du Brion* », des trois quarts d'une pièce de terre qui appartenait à un maréchal-ferrant de Sainte-Eulalie et, le 28 juillet 1551, il acheta le dernier quart que possédait alors un autre maréchal-ferrant de la même paroisse<sup>86</sup>.

A l'évidence, il s'agissait pour Florimond de Raimond de produire du vin dans un but essentiellement spéculatif. Même formulé dans le langage fleuri auquel recouraient volontiers les humanistes, c'est bien ce qu'il expliquait à Geoffroy de Malvyn, se réjouissant de la belle vendange de 1596, qu'il appelle :

... « *la défaite du bon père Liée, que nous avons emprisonné. Il pétille et il saute : si a il beau à faire, nous l'envoyons lié et bayné en Angleterre. Ces yvrognes gourmans accourent à plaines voiles pour l'enlever* »<sup>87</sup>.

Le vignoble constituait, en effet, un placement qui rapportait ; et ce d'autant plus que l'on distinguait, d'ores et déjà, en Bordelais, des différences de qualité dont témoignaient, entre les vins dits « *marchands* », de notables variations de prix. Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ceux-ci s'échelonnaient d'une douzaine à une trentaine de francs bordelais (de 9 à 22 livres 10 sols tournois) et autour d'une valeur moyenne de 15 l. tournois qui était encore le prix du vin de

---

<sup>83</sup> Arnaud de Pontac laissa, outre deux filles, six enfants mâles qui travaillèrent à l'accroissement des biens et dignités de la famille. La succession de Jean de Pontac, l'aîné, receveur de la comptabilité comme son père, et fermier de la Grande Coutume en 1529, comprenait le grand « *bourdieu* » du Taillan, une métairie, des moulins, près et aubarèdes, des cens à Roaillan et de nombreuses maisons à Bordeaux : Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3597 (23 février 1536). Le puîné dont il est question ici porte aussi le prénom de Jean.

<sup>84</sup> B.M Bordeaux, fonds Itié (1525-1529) ; 3<sup>E</sup> 4475, f<sup>o</sup>114v<sup>o</sup>, 261, 515, 754, 866, 886 v<sup>o</sup> (1543-1544), 3<sup>E</sup> 4481, f<sup>o</sup>17v<sup>o</sup>, 19v<sup>o</sup>, 775 (1550) ; 3<sup>E</sup> 6922, f<sup>o</sup>1542 (3& août 1580).

<sup>85</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 4473, f<sup>o</sup>241 (5 octobre 1541), 3<sup>E</sup> 4475, f<sup>o</sup>3, f<sup>o</sup>48, f<sup>o</sup>302v<sup>o</sup> (27 mars, 22 avril, 22 août 1543), B.M Bordeaux, fonds Itié (1525-1529), f<sup>o</sup>1, 55, 58, 59v<sup>o</sup>, 60v<sup>o</sup>, 61, 65, 68.

<sup>86</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 2644 (30 décembre 1501) ; 3<sup>E</sup> 12208 (30 mai 1502) ; 3<sup>E</sup> 9804, f<sup>o</sup>573 (2 » mars 1520) ; 3<sup>E</sup> 4481 f<sup>o</sup>91, 92 v<sup>o</sup> (12 avril 1550) ; Bibliothèque Municipale de Bordeaux-Mériadeck, fonds patrimoniaux, fonds Itié (années 1525-1529 (extrait du livre de raison), 1529-1589, f<sup>o</sup>65 (11 octobre 1550, 28 juillet 1551).

<sup>87</sup> Florimond de Raemond à Malvyn (5 novembre 1596) : Archives municipales de Bordeaux, fonds Delpit, f<sup>o</sup>210v<sup>o</sup>-212r<sup>o</sup> publié par Courteault (Paul), *Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais (1545 ?-1617)*, étude biographique et littéraire, Champion, Paris, 1907, p. 194.

Montaigne en 1554. Or la seconde moitié du siècle vit encore une augmentation assez rapide, en valeur nominale, qui porta le prix du tonneau de bon vin à 40, 50, 60 et même à 100 livres t.<sup>88</sup>.

Ainsi, depuis 1480 environ, une hiérarchie et une certaine classification étaient-elles apparues qui annonçaient celles des grands crus. Dans cette perspective, faut-il considérer que l'acquisition, par Florimond de Raimond, de vignobles à Camblanes, relevait du second choix ? En effet, si les vins de côte, de Lormont, de Bassens ou encore de Bourg au-dessous, étaient tenus pour être de bonne qualité, ceux que l'on pouvait déjà appeler les grands crus du vignoble d'élite étaient les plus proches de Bordeaux, ainsi ceux du Haut-Médoc (Le Taillan) et ceux des Graves proprement dits, c'est-à-dire Saint-Genès, Talence et surtout Haut-Brion, la grande réussite des Pontac<sup>89</sup>.

En tout cas, rassembler des terres n'allait pas sans problèmes. Florimond de Raimond se trouvait ainsi engagé dans un procès pour un droit de passage qui n'est pas encore résolu à sa mort et qui poursuivaient encore ses héritiers<sup>90</sup>. De même, les vignes de Camblanes donnent lieu à des dépenses d'équipement. C'est le cas, par exemple, le 21 février 1583, quand Pierre Cassaterre, charpentier « de hault fusts » de Caudéran, moyennant 10 écus est appelé à livrer, « *une grande cube de bois neuf bois bon et marchand* » et d'autres ustensiles à « *faire porter en la paroisse de Camblanes et en la mestairie du sieur de Clam ... luy baillan led. sieur de Raymond ses bœuf et charrotz...* »<sup>91</sup>.

Pourtant, en dehors de toute considération spéculative, la terre est d'un profit assez sûr, tout particulièrement selon les principes de gestion qu'avait choisis justement Florimond de Raimond<sup>92</sup>. Dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle, plus encore qu'auparavant, se multipliaient ainsi pour le plus grand profit de possédants de fraîche date, non seulement les baux à ferme de courte durée, mais encore les baux « *à fazendure* » ou à métairie, au quart ou au tiers des fruits, et même, vers le milieu du siècle, à la moitié des fruits, ainsi que les baux à cheptel, « *à gazaille* » à la moitié du croît. Dans une conjoncture de hausse des prix, bien des occasions de modifier à leur profit les modes de tenure ou de pratiquer à l'aide d'une main d'œuvre salariée le faire-valoir direct s'offraient à la nouvelle génération de propriétaires. Parmi ces occasions, se trouvait l'endettement, une situation très commune parmi les petites gens. Florimond de Raimond prêta ainsi, à plusieurs reprises, aux Lestaiges, des laboureurs de Camblanes qui lui

---

<sup>88</sup> 3<sup>E</sup> 4475, f°20, 146v°, f°186 (1543), 3<sup>E</sup> 3922 f° 965, f°1007 (1590) ; Malvezin (T.), *Histoire du commerce de Bordeaux des origines jusqu'à nos jours*, Bordeaux, 1892, t.II, p.229-233; 3<sup>E</sup> 4475, f°20, 146v°, f°186 (1543), 3<sup>E</sup> 3922 f° 965, f°1007 (1590) ; Lachiver (Marcel), *Vins, vignes et vigneronns, histoire du vignoble français*, Fayard, 1988, p. 112-123.

<sup>89</sup> Ainsi le vin de Jean de Pontac, évoqué précédemment, se vend-t-il cher : 50, 64 livres le tonneau en 1543 : Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 4473, f°241 (5 octobre 1541), 3<sup>E</sup> 4475, f°3, f° 48, f°302v° (27 mars, 22 avril, 22 août 1543), B.M Bordeaux, fonds Itié (1525-1529), f° 1, 55, 58, 59v°, 60v°, 61, 65, 68 ; Dion (Roger), *La création du vignoble bordelais*, Angers, 1952, p. 134.

<sup>90</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3107, 1583, 1<sup>er</sup> registre, f°183v° ; 3<sup>E</sup> 3116, 1587, 2<sup>e</sup> registre, f°282 ; 3<sup>E</sup> 11759, f°600v°, pièce X ; f°601v°, pièce EE (8 juin 1587).

<sup>91</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3108, 1583, 2<sup>e</sup> registre, f°65.

<sup>92</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 11759, f°599, pièce S (24 février 1590) : contrat d'amortissement d'agrières.

avaient déjà vendu de la terre, le 22 janvier 1583<sup>93</sup>, et qui lui empruntent, le 21 février suivant, « *156 francs et demy* »<sup>94</sup>, puis encore, au printemps 1585, 13 écus sol<sup>95</sup> et encore, le 11 novembre 1586, « *six douze escuz...a cause et pour raison ...de plus grande somme que led. Florimond de Raymond a cy devant preste...* »<sup>96</sup>. Dès lors, contraints par la nécessité ou séduits par le prix offert, ces exploitants, pour lesquels la vigne n'était souvent qu'un complément de ressources vendaient quelques terres en attendant que le reste suivît le même destin. Certes, certaines rentes foncières en nature ne produisaient annuellement que 2%, mais d'autres montaient à 10, 14, 18 ou 20 % du capital engagé. Un placement foncier, dès lors, rapportait raisonnablement un revenu de 5 à 10 %<sup>97</sup>. La proximité du fleuve comme les liens conservés par Florimond de Raimond avec l'arrière-pays, c'est-à-dire l'Agenais où se trouvait le domaine de La Combe-Suquet et Saint-Macaire, du côté de sa belle-famille pouvaient, effectivement, pour lui, faire de Camblanes un domaine d'élection. Il n'en demeure pas moins qu'au fil des ans, Florimond de Raimond s'employa à acquérir des terres à proximité plus immédiate de Bordeaux, sur la rive droite. Ainsi acheta-t-il à Sainte-Avoye, le 12 août 1587. On pourrait penser qu'il souhaitait ainsi disposer de quoi apprivoiser sa maison de ville, puis qu'il s'agissait de « *terres labourables* », mais il y avait encore de la vigne dans le lot<sup>98</sup>. Par la suite, Florimond de Raimond, se rendit encore acquéreur du domaine du Marquisat « *hors la présente ville, paroisse Sainte-Croix* »<sup>99</sup> et aussi toujours de vignes, non de là, « *au Serpora* »<sup>100</sup>.

De la sorte, dans les années 1590 et plus particulièrement à la fin de cette période, Florimond de Raimond faisait certainement des placements plus sûrs, alors que les troubles ne faiblissaient pas, mais, bien au contraire, redoublaient, en raison de l'agitation ligueuse<sup>101</sup>. Entre 1590 et 1592, il avait éprouvé quelques difficultés ou quelques appréhensions, à l'évidence, à maintenir le contact avec La Combe-Suquet et à en percevoir les revenus. Le 4 avril 1591, il désigna donc un procureur afin de récolter en ses lieux et places, les « *droits et arrérages* » dus « *en son fief du Suquet* »<sup>102</sup>. De même, l'année suivante, certainement pour faire

<sup>93</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3107, f° 3107, f° 85v°.

<sup>94</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3107, f°229.

<sup>95</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3111, f°284.

<sup>96</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3112, f° 1066v°.

<sup>97</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 2387, f°6, 50 (1552-1553) ; Boutruche (R.), dir., *op.cit.*, p.171-172.

<sup>98</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3116, 1587, 2° registre, f°437-439v°.

<sup>99</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 11759, f°599v°, pièces P et U, f°600 ; Lettre de Florimond de Raemond à Malvyn, datée du Marquisat, 5 novembre 1596 : Archives municipales de Bordeaux, fonds Delpit, f°210v°-212r° publié par Courteault (Paul), *Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais (1545 ?-1617)*, étude biographique et littéraire, Champion, Paris, 1907, p. 194. La paroisse Sainte-Croix se trouve à l'extrême sud de la ville, le long de la Garonne : Etienne (Robert), dir., *Histoire de Bordeaux*, Privat, réed. 1990, p.133.

<sup>100</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 11759, pièces Q (5 décembre 1596), R (17 décembre 1600), S (24 février 1590), f°600.

<sup>101</sup> Gébelin (François), « Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne pendant les premières années du règne d'Henri IV (1589-1594) », *Revue historique de Bordeaux*, 1910-1911, pp. 58- 76 ; 341-365 ; 89-102 ; 207-318.

<sup>102</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 6330, f°64 (4 avril 1591).



face aux dépenses sur place, il transféra une hypothèque à son beau-frère, « *Laurent de Roubatier, recepveur des deniers d'Agenois* »<sup>103</sup>.

Mais ce qui amenait Florimond de Raimond à se rapprocher de Bordeaux ne tenait pas seulement à des mesures de prudence. Le 1<sup>er</sup> août 1593, il avait, en effet, obtenu ses lettres de bourgeoisie bordelaise, lui donnant accès aux droits et aux privilèges d'un statut enviable, tout particulièrement pour le commerce du vin<sup>104</sup>. C'est pourquoi, dès les années 1500-1520, le tonnage exporté des vins dits « *de ville* » était devenu très supérieur à celui des vins de haut. Le privilège bordelais s'avérait, de fait, déloyalement concurrentiel pour la production de l'arrière-pays<sup>105</sup>.

Pareillement le remariage de Florimond de Raimond, quoiqu'il en soit de ses sentiments, n'était pas dénué, non plus, assurément, de solides considérations matérielles. Catherine de Rosteguy qui actait encore pour son mari au printemps 1585<sup>106</sup>, disparut vraisemblablement dans les mois qui suivirent. Florimond de Raimond conclut rapidement une nouvelle union, puisque le 18 novembre 1587, un acte fait état des droits de Suzanne Marin, « *femme de Florimond de Raimond* » sur du bétail pâturant dans la « *naulle de Cosnac* »<sup>107</sup>. Or les Marin auxquels s'alliait ainsi Florimond de Raimond avaient fait fortune dans l'exportation des céréales vers l'Espagne. Ils s'étaient aussi fortement engagés dans le protestantisme<sup>108</sup>. Seigneurs des Cheminées<sup>109</sup>, ils étaient, en somme, susceptibles de fournir à Florimond de Raimond des appuis, dans l'estuaire notamment, et un réseau de relations du côté huguenot qui lui faisait défaut. En contrepartie, les Marin pouvaient attendre, de lui, des entrées parmi les milieux dirigeants bordelais aux sympathies pro-catholiques marquées.

Ainsi, au moment même où Florimond de Raemond publiait des textes militants, proclamant farouchement son ancrage du côté papiste, il était démenti par la gestion de ses affaires, comme par sa vie privée qui l'engageait à des compromis, et à une conduite au quotidien infiniment plus nuancée ; l'un étant, même, presque certainement, inversement proportionnel à l'autre. Pour cette raison, et en dehors de toute autre considération, il pouvait se trouver une certaine affinité avec Blaise de Monluc dont il procura la première édition des Mémoires,

---

<sup>103</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 6331, f°912 (3 mai 1592).

<sup>104</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 11759, f°597, pièce D.- Entre autres privilèges, des Lettres patentes de Louis XI avaient confirmé le privilège, antérieurement accordé aux bourgeois de Bordeaux d'acquérir des fiefs nobles : *Rec. des privilèges*, n°XXVI, p. 127 : 23 sept. 1461.

<sup>105</sup> ***Archives Historiques de la Gironde*, t.1, p.79-141 ; C 4090 (1589-1590) ; Malvezin (T.), *op.cit.*, t. II, p.224. -Trinquet (R.), « Quand Montaigne défendait les privilèges des vins bordelais », *Revue historique de Bordeaux*, 1956, p.263-266.**

<sup>106</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3111, 1585, f°284.

<sup>107</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3116, f°617-18. Florimond de Raemond n'aurait pas manifesté beaucoup d'émotion à l'occasion de ce décès, ni trop de réticence à la perspective d'une nouvelle union : Boscheron des Portes (G.B.F.), *op.cit.*, t.1, p.128.

<sup>108</sup> *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, Livre VI, Les aliénations du temporel ecclésiastique au diocèse de Saintes pendant les guerres de religion (1563-1596), publ. par Seguin (Marc), Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, p.294. Suzanne Marin est, à l'évidence, convertie au catholicisme : *Archives historiques de la Gironde*, t. 18, p.339.

<sup>109</sup> Dans l'actuelle commune de Saint-Sorlin de Côtac, canton de Mirambeau, Charente-maritime) : Archives départementales de Gironde, 1 B 396, pièce 163 : 14 juin 1575.

imprimée chez Simon Millanges en 1592 –auxquels, d’ailleurs, il donna, de son propre chef, le titre de *Commentaires*<sup>110</sup>.

Pour autant la situation matérielle de Florimond de Raimond restait fragile. Les troubles persistaient et même croissaient, avec l’agitation ligueuse et les contre-offensives des partisans d’Henri de Navarre-Henri IV dans les années 1590<sup>111</sup>. Florimond de Raimond pouvait craindre n’être pas à l’abri de revers de fortune. Il en avait fait, bel et bien, l’expérience avec la prise d’otages dont il fut victime en 1577 et la mésaventure des Duduc n’avait pu que le lui rappeler, dix ans plus tard. En effet, le 25 mai 1587, Florimond de Raimond avait prêté 1000 écus à Jehan Duduc, avocat et à ses frères Pierre et Antoine, neveux eux-mêmes d’un autre avocat au parlement Louis Duduc, prêt gagé sur la maison qu’ils possédaient devant le château du Hâ. En effet, ces derniers ne pouvaient plus « *jouyr des biens a eux appartenant aux pais et senechaussee d’Agenois et Condomois a cause des troubles [causé par] ceux de la nouvelle oppinion ...* » si bien qu’il leur était « *...impossible de subvenir aux frais de pention de damoiselle Marie des Vin leur mere* »<sup>112</sup>.

Surtout, la prospérité de Florimond de Raimond était à la merci des aléas météorologiques qui ne manquaient pas à l’évidence, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>113</sup>. Ainsi le caractère incertain des vendanges est-il attesté par le rendement en dents de scie de la vigne du pape Clément : 12 barriques en 1561, 20 en 1563, 24 en 1566 et 1567, 8 en 1572, 10 en 1573 et en 1574 notamment<sup>114</sup>.

Par ailleurs, une bonne partie de ses avoirs consistait en obligations et, en fait, en prêts, plus ou moins déguisés, dont la réalisation importait moins que la possibilité, sinon de les escompter, du moins de les monnayer et d’en faire, non sans retors détours, des instruments de transaction. Il éteint de la sorte la créance d’Odet de Rosteguy en opérant, de fait, un transfert d’hypothèque<sup>115</sup>. De toute évidence, il lui arrive d’être à cours de liquidités aussi le voit-on, le 26 avril 1593, contracter un emprunt de 200 écus sols auprès de Joseph Andraud « *aussi conseiller au parlement* » qui demeure, par ailleurs, comme Florimond de

---

<sup>110</sup> Darricau (R.), *op.cit.*, p.125-126.- Tamizey de Larroque (Ph.), *Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raemond*, 1867, p.65-67.- Courteault (Paul), *Blaise de Monluc historien, étude critique sur le texte et la valeur historique des Commentaires*, Picard, Paris, 1907, chap.I et II.

<sup>111</sup> Gébelin (François), « Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne durant les premières années du règne de Henri IV (1589-1594) », *Revue historique de Bordeaux*, 1910-1911, p.34-56 ; 123-158 ; 78-92 ; 204-311.

<sup>112</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 3116, f<sup>o</sup>154 : le prêt est remboursé le 8 décembre 1589 (mention en marge de cet acte) et, id., f<sup>o</sup>252 (3 janvier 1590).

<sup>113</sup> En 1572, particulièrement : *Archives historiques de la Gironde*, t.III, p.179-180 ; t.XII, p.17 ; *Inventaire sommaire des Archives départementales de Gironde*, série G, t.1, p.596 ; Gaufreteau (J. de), *Chronique*, t.1, p.166 ; Montaigne (Michel de), *Essais*, éd. de Bordeaux, t.1, p.204 (I, XXVI).

<sup>114</sup> *Inventaire sommaire des Archives départementales de Gironde*, série G, t.1, p.139-140. Il en va de même des oscillations du cours du boisseau de blé. Dans les années 1481-1494, il était passé de 17 à 18 ardis (4 sols 6 deniers tournois) à 4 francs, et de 12 s. à 30 s. tournois dans les années 1507-1508. Il y a une variation entre 1550 et 1555 de 45 s. t. à 28 s. t. En période de « *nécessité de blé* », les jurats faisaient remonter au Pont-Saint-Jean les blés qui étaient descendus aux Chartreux. Ils interdisaient les exportations, établissaient le cours forcé pour déjouer les calculs des accapareurs ou des spéculateurs. Ils s’efforçaient enfin de tirer du haut pays notamment des approvisionnements que les péagers jugeaient exorbitantes et auxquelles ils prêtaient un but spéculatif : Brutails, *Note sur le prix du blé à Bordeaux, XVI<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècles*, Bordeaux, 1904, p. 10-34.

<sup>115</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 6337, f<sup>o</sup>887 (13 mars 1597).

paroisse Saint-Christoly<sup>116</sup>. Ce prêt a été remboursé fin 1597. Florimond de Raymond était-il alors, de nouveau, en fonds ?

Au début de cette même année 1597, en tout cas, il avait passé commande auprès de deux maîtres maçons de Bordeaux, d'un tombeau de marbre à la mémoire de Charles de Monluc, petit-fils de l'auteur des *Commentaires* et grande figure de la Ligue en Gascogne, tué au siège d'Ardres en 1596. Ce monument devait, selon les termes du contrat, être transporté dans l'église du couvent des Cordeliers d'Agen. Le 26 mars 1598, comme convenu, Florimond de Raymond versa aux artisans 216 écus 2/3 tandis que, Marguerite de Caupène, dame de Monluc et mère du défunt versait, elle, 30 écus<sup>117</sup>.

Deux ans plus tard environ, à la Fête-Dieu 1600, Florimond de Raymond et Suzanne Marin faisaient rédiger un testament commun par lequel ils établissaient pour le « *repos de nos consciences et de nos âmes* » une fondation en l'église des Feuillants où ils souhaitaient être inhumés dans la chapelle qu'ils comptaient faire bâtir. La rente qu'ils léguaient devait servir à doter tous les ans une fille pauvre, à entretenir les chambres et le linge de l'Hôtel-Dieu de Saint-André ainsi qu'à d'autres oeuvres charitables<sup>118</sup>. Après la mort de Florimond de Raymond, sa veuve se serait bien acquittée de sa part dans cette fondation, mais François de Raymond, son fils du premier mariage et héritier se s'y serait refusé<sup>119</sup>. Un acte de 1614 remit en cause, en tout cas, une fondation de 1800 livres établie sous la condition de la construction d'une chapelle. Suzanne Marin transigea à 300 livres pourvu qu'on l'inhume quelque part dans l'église des Feuillants, somme qu'elle obtint effectivement, en dédommagement, de François de Raymond, le 19 juin 1614<sup>120</sup>.

Florimond de Raymond était-il passionné par ses affaires ou leur complexité et leur précarité relative demandaient-elles la plus grande attention de sa part ? En tout cas, le plus longtemps possible, il assista, en personne, à la passation d'à peu près tous les actes touchant à ses biens, ne recourant qu'exceptionnellement à des procureurs avant 1599<sup>121</sup>

Au double sens qu'avait le mot au XVI<sup>e</sup> siècle, celui de gloire et celui de richesse, Florimond de Raymond, en tout cas, n'a pas fait fortune.

Il n'a certes pas connu le sort de François de Belleforest (1530-1583), auteur contesté d'une *Cosmographie universelle*, mais surtout qui s'intitulait, vainement, « *gentilhomme commingeois* » alors qu'il gagnait besogneusement sa

---

<sup>116</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 6332, f°1106 (26 avril 1593 / cancellation de l'acte : 15 décembre 1597).

<sup>117</sup> *Archives historiques de la Gironde*, t.XIX, p.287-289 (17 février 1597).

<sup>118</sup> *Archives historiques de la Gironde*, t. XVIII, p.339-340 (juin 1600).

<sup>119</sup> Tamizey de Larroque (Philippe), *op.cit.*, p.145.

<sup>120</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 11759, f° 599, pièce O.

<sup>121</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 5705, 1599, f°123 (27 septembre 1599)- id. , f°125 (24 janvier 1599).

vie avec le revenu de ses œuvres<sup>122</sup>. Florimond de Raemond n'a pas été non plus un autre Montaigne, préférant la retraite de sa librairie aux responsabilités publiques et à une carrière de magistrat, pour acquérir la sagesse et apprivoiser la hantise de la mort. Loin d'avoir été unanimement estimé, Florimond de Raemond n'a pas été, non plus, complètement intégré dans son milieu, ni tout à fait respecté par les siens apparemment.

Certes, l'ambitieux nouveau venu qu'était Florimond de Raemond, a réussi à laisser durablement sa marque dans la topographie et le paysage bordelais. A Bordeaux même, sa demeure-musée compta jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle parmi les monuments de la ville. Il fut démoli en 1743. A sa place Dupérier de Larsan, grand sénéchal de Guyenne, fit construire l'hôtel qui porte son nom ; non sans protestation de l'académie de Bordeaux qui ne put sauver la collection d'antiques. Des travaux de terrassement dans le quartier continuèrent ainsi régulièrement, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, à remettre au jour quelques pièces<sup>123</sup>. La grande propriété du château de Lagarette, restait encore au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle l'une, sinon la plus considérable, de la commune de Camblanes<sup>124</sup>. Pourtant, François, le fils de Florimond, qui avait eu la survivance de sa charge de conseiller au parlement, ne le continua que piétrement. Ainsi, retour de pèlerinage en Italie, où il avait suivi les pas de Montaigne autrefois, comme il suivait encore l'exemple des œuvres pies de son propre père<sup>125</sup>, il tint à embellir l'église paroissiale de Camblanes :

*« En cette année [1612] François de Remond, conseiller au Parlement de Bordeaux, fait porter un image de Notre-Dame de Lorette, en la paroisse de Camblanes, Entre-deux-mers, où il avoit une belle maison, et y funde la devotion qui est appelée « Nostre-Dame de Lorette », en la feste de la Nativité de Nostre-Dame, le 8 septembre, chasque année »*<sup>126</sup>...

Mais la munificence avait un prix. Un acte passé, le 2 février 1661, par Marie Marin, la veuve de François de Raemond, devant m<sup>e</sup> Thomas fait état de dettes accumulées<sup>127</sup>. Surtout le 22 novembre 1604, François de Raemond échangea la maison noble de La Combe, la demeure patrimoniale par excellence, sinon le berceau de la famille, contre une maison et métairie à Sainte-Rafine<sup>128</sup>. Le fils n'avait donc pas su (ou pu) ménager, placer et gérer aussi bien que le père ? Poursuivait-il, au fond, les mêmes ambitions que lui ? D'autres recherches dans

---

<sup>122</sup> Belleforest a publié essentiellement des compilations : *Grandes Annales et Histoire générale de France* (1579) et *Histoires prodigieuses* (1580) : Simonin (Michel), *Vivre de sa plume au XVI<sup>e</sup> siècle ou la carrière de François de Belleforest*, Genève, 1992, p. 223-231.

<sup>123</sup> Baurein (abbé), *Variétés bordelaises*, cité par Desgraves (Louis), *Evocation du vieux Bordeaux*, réed. 1989, Vivisque-Editions de Minuit, p. 67. En 1892, à l'emplacement des n<sup>os</sup> 24 et 24 bis de la rue du Temple, on a retrouvé une cuve circulaire de marbre blanc, sur le pourtour de laquelle étaient sculptées en bas-relief des divinités. En 1924, en démolissant l'immeuble à l'emplacement du n<sup>o</sup> 25 de la rue de Grassi, le sous-sol de la cave fit apparaître une statue antique d'homme de grandeur nature : *id.*, p.67, p. 70.

<sup>124</sup> Il fut, en 1841, achetée par M. Dupuch, cousin de l'ancien évêque d'Alger signale Léonce Couture, *Revue de Gascogne*, t.XXXVI, 1896, Notes diverses CCCXXXI, p.222-224

<sup>125</sup> Montaigne (Michel de), *Journal de voyage en Italie*, Gallimard, 1962, pp.1247-1251.

<sup>126</sup> (J. de), *Chronique bordelaise*, Bordeaux, 1878, t. 2, p.57.

<sup>127</sup> Archives départementales de Gironde, 3 E 11762, f<sup>o</sup>648.

<sup>128</sup> Archives départementales de Gironde, 3<sup>E</sup> 11759, f<sup>o</sup>598v<sup>o</sup>, pièce M.

les archives notariales bordelaises permettraient assurément de compléter et d'étendre une investigation qui mérite, à l'évidence, d'être poursuivie et approfondie sur plusieurs générations.

Dans cette perspective, on ne saurait trop penser à recourir aux pièces et aux documents rassemblés par la comtesse Marie de Raymond (1825-1886) à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Active généalogiste et animatrice de la Société académique d'Agen<sup>129</sup> où elle résidait, elle arborait avec fierté sa parenté avec Florimond de Raymond<sup>130</sup>. Ses archives qui constituent l'abondant fonds de Raymond des Archives départementales de Lot-et-Garonne offrent un intérêt autant quantitatif que qualitatif, sur la manière dont s'élabore un roman familial et sur la façon d'écrire et de s'inscrire dans l'histoire, personnellement et collectivement.

---

<sup>129</sup> Lauzun (Philippe), *Histoire de la Société académique d'Agen*, Agen, 1900.- Carbonell (Charles-Olivier), *Histoire et historiens, une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Privat, Toulouse, 1976, p. 244.

<sup>130</sup> Tamizey de Larroque (Philippe), *Madame Marie de Raymond*, Auch, 1886, p.7.